



Bulletin régional
d'information n°17

Juin 2018

Sommaire

P.1 Edito + Une nouvelle
équipe régionale

P.2 PREA NORMANDIE :
Pourquoi le SNETAP-FSU
Normandie n'ira pas !

P.4 CTREA du 17 mai 2018

P.6 CHSCTREA du 17 mai
2018

P.7 Actions syndicales

P.8 Vos contacts en
Normandie

Agenda

Directeurs de la rédaction :
Nicolas Leborgne et
Franck-Olivier Pauvert

Maquette :
Hélène Goron

EDITO

Ce dernier numéro a pour objet de vous donner les principales informations syndicales de la région Normandie.

Le temps est à l'orage pour l'EAP en cette fin d'année scolaire. Les différentes réformes (réformes de l'apprentissage, du bac S, du bac STAV et bientôt de la filière professionnelle) qui se profilent à l'horizon et l'insuffisance des moyens pour la prochaine rentrée sont clairement une menace pour notre existence.

Pourtant il existe une alternative: celle d'un service public de qualité qui irrigue tout le territoire, c'est cette vision que nous défendons au SNETAP-FSU.

C'est cette vision que la nouvelle équipe sortie du dernier congrès régional défendra.

Bonne lecture !

Nicolas LE BORGNE, secrétaire régional adjoint Normandie

Une nouvelle équipe

Congrès Régional de Normandie
du 10 avril 2018 au LEGTA "Le Robillard"

Principales décisions :

- Mise en place du **co-secrétariat** avec deux circonscriptions qui reprennent les deux anciennes régions. Le co-secrétariat a été élu par l'ensemble de la section régionale et respecte la parité homme-femme.

- Mise en place d'une **trésorerie régionale unique**.

- Constitution d'une pré-liste électorale pour les élections professionnelles de décembre 2018

- Vote sur le nouveau secrétariat régional:

1er co-secrétaire : Franck-Olivier PAUVERT

2e co-secrétaire : Anne LE QUERE

Secrétaires régionaux adjoints : Nicolas LE BORGNE, Thierry RAYNAL, Marie PAVY, Marie BUNEL.

Trésorerie régionale : Thierry RAYNAL (adjoint : Laurent PERRIER)

PREA Normandie : pourquoi le SNETAP-FSU Normandie n'ira pas !

Le 13 février 2018 avait lieu à la chambre d'agriculture du Calvados la présentation du nouveau PREA NORMANDIE 2018-2021.

Le projet régional de l'enseignement agricole (PREA) est la feuille de route régionale de l'enseignement agricole. Il définit les grandes orientations pour l'enseignement agricole de la région pour les cinq années à venir. Il couvre l'ensemble des missions des établissements, des secteurs et des voies de formation. Il résulte d'une démarche participative qui associe les usagers, les acteurs des établissements publics et privés et le Conseil Régional. Il s'appuie sur le 6e schéma prévisionnel national des formations (SPNF) de l'enseignement agricole : 2016 - 2020.

Le SNETAP a souhaité participer à cette présentation dans la mesure où nous souhaitions entendre les grandes orientations de l'enseignement agricole régional. Mais très vite le malaise s'est installé.

En effet, après une citation de Sénèque (c'est vrai qu'il en faut du stoïcisme depuis quelques années pour travailler dans l'EAP)¹, la novlangue managériale avait tout envahi ! Qu'on en juge, en deux heures la DRAAF nous infligeait tout le registre lexical d'une start-up nation :

accompagnement, transition éducative, pilotage éducatif, équipe, cap, orientations, opportunité (la crise est une opportunité), envies, acteurs, changement, personnaliser (son talent), adaptation, dynamisme, participation, prise de décision stratégique, performance, projet, vision multidimensionnelle complexe, multiperformance, roue de la performance (à faire tourner), durabilité, blason identitaire

(cherchez dans votre établissement il y en a un forcément), diagnostic, carte causale (elle rend fou si vous la fixez trop longtemps), logiciel de décision explorer, tableau de bord, fiche action (on en veut toujours plus, à conserver dans des classeurs qui ne seront jamais ouverts), regards croisés (une richesse mais attention au strabisme), coopération (pour ne pas dire compétition), numérique (tout est numérique), information, capital humain (Marx au secours!), communication communicante (hum! hum!), continuum pédagogique (joli), variables et macro variables, care, résilience (pauvre Boris Cyrulnik), compétences transversales, tendance générale structurante, société numérique et urbaine.

Mais où étions-nous? Dans un open space de Google dans la Silicon Valley? Que nenni, nous étions toujours à la chambre d'agriculture du Calvados dans un état de sidération total.

Quoi qu'il en soit, si vous avez lu cette liste jusqu'au bout, vous aurez remarqué l'absence de certains mots. Vous ne voyez pas? Pourtant, ils sont au cœur de notre engagement syndical au SNETAP, je veux bien sûr parler de : service public, laïcité, gratuité, enseignement agricole public, citoyenneté, développement durable.

Avec tout ça, il était légitime de poser la question qui tue : y aurait-il un PREAP (projet régional de l'enseignement agricole public) ?

La réponse (embarrassée) fut de nous dire qu'il



y aurait un collège/groupe de travail sur l'EAP dont les membres seraient nommés.

Allait-on s'asseoir sur la représentativité syndicale du CREA? Cela y ressemblait bien...mais tout cela était dit avec tant de tact et de care que j'en étais troublé.

Une semaine plus tard nous apprenions avec la CGT que l'on nous donnait royalement deux places dans ce collège.

Au final, quelle est la position du SNETAP dans cette usine à gaz?

Le SNETAP est force de proposition et quelque part ne pas être au PREA serait (j'insiste sur le conditionnel) sans doute une erreur.

Mais ne nous leurrions pas, notre présence est aussi une caution à une évolution que nous combattons de toutes nos forces: à savoir la

régression organisée du service public car ce nouveau PREA qui baigne dans le langage de l'entreprise et se vautre dans la violence des euphémismes (récemment le Premier ministre parlait d'introduire de la "fluidité" et de l'"agilité" dans les services publics et dans les entreprises. Par quoi il faut entendre tout simplement la possibilité de réduire les effectifs ou de fermer des sites sans être gêné par les paperasses et le code du travail), est bien dans cette ligne.

¹"il n'y a pas de vent favorable à celui qui ne sait pas où il va"

Nicolas LE BORGNE



Ce CTREA était présidé par le DRAAF-adjoint Ludovic GENET.

Commentaire du SNETAP-FSU :

Les sujets de mécontentement et d'inquiétude étaient nombreux pour ce CTREA, la déclaration en intersyndicale avec la CGT AGRI ci-dessous les résume bien

Déclaration CTREA 17 mai 2018 :

Le SNETAP et la CGT AGRI veulent dénoncer clairement une situation déliquescence pour l'EAP. En effet, les réformes engagées si elles sont menées jusqu'au bout conduiront irrémédiablement au déclin et à terme à la disparition de l'EAP.

Le SNETAP-FSU et la CGT AGRI dénoncent :

L'insuffisance de la DGH dont les conséquences sont:

- le plafonnement des seuils et l'impossibilité d'accueillir tous les élèves qui le souhaitent
- le financement partiel et insuffisant des enseignements facultatifs
- le traitement honteux des élèves en situation de handicap par le manque de lecteurs-scripteurs
- le non-accomplissement des missions de l'EAP

Nous dénonçons aussi:

- la libéralisation sauvage de l'apprentissage qui conduira à la disparition de centaines de CFA
- la réforme de la voie générale qui menace le bac S dans nos établissements et plus largement la sélection qui s'installe avec PARCOURSUP
- le principe de la classe exceptionnelle qui est injuste et discriminatoire envers les collègues enseignants d'autant plus que les directeurs vont prendre une place importante dans les attributions.

Pour toutes ces raisons le SNETAP-FSU et la CGT AGRI ne participeront pas aux travaux du PREA NORMANDIE

A ce titre nous dénonçons:

-l'absence d'un PREAP

-l'impossibilité de travailler à l'élaboration d'un projet d'avenir alors même que les problèmes du présent nous empêchent d'accomplir notre mission au quotidien.

-la réforme de l'apprentissage et la réforme du bac général qui sont une menace pour le service public et l'EAP

-le langage managérial issu du monde de l'entreprise employé par le représentant de la DRAAF lors de la présentation du PREA qui nous semble inapproprié et où pas une seule fois le mot service public n'a été prononcé.

-un calendrier de travail proposé incompatible avec nos obligations de service de cette fin d'année (préparation aux examens, puis corrections et jury) qui encore une fois dénote une précipitation alors qu'il faut du temps au contraire pour élaborer un projet d'avenir.

-l'absence de toute représentativité syndicale aux travaux du PREA.

Le 22 mai une large intersyndicale a voté un mouvement de grève pour défendre le service public. Nous réclamons la nécessité d'un dialogue social respectueux des représentants des personnels, le rejet du projet de suppression de 120 000 emplois et d'un recours accru au contrat, la remise en cause des CAP et CHSCT... et des mesures permettant une réelle amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous et les agent-es.



Points importants traités lors de cette instance :

• Non participation du SNETAP-FSU et de la CGT AGRI au PREA

Le DRAAF adjoint (Ludovic GENET) regrette notre décision et laisse la porte ouverte à un éventuel retour. Incompréhension de Ludovic Genet par rapport à notre non participation au PREA. Le SRFD rappelle la nécessité d'un PREA pour faire connaître l'EA à l'extérieur, c'est un outil de communication (ex Rectorat, Préfecture, chambre d'agriculture).

• Le 1%

Nouvelle règle de la DGER : 1% de la DGH est non obligatoire et celle-ci ne doit pas excéder les 1%. DGH Non obligatoire = enseignements optionnels, section euros, sections sportives.

Commentaire du SNETAP : le vocabulaire utilisé est particulièrement inquiétant car tout ce qui n'est pas obligatoire dans un contexte de baisse des moyens a vocation à être supprimé! Rappelons que si la DRAAF se satisfait d'une DGH stable, le décor derrière les tableaux de chiffres bien alignés est moins reluisant. La DGH n'est pas suffisante dans les établissements obligeant de fait les directeurs adjoints à jongler avec les référentiels et à faire des arbitrages rarement assumés car toujours au détriment de quelqu'un.

• Carte des formations



formations est reprise par Lemonnier. L'établissement devient une antenne de Lemonnier, une dizaine d'emplois de contractuels supprimés.

Le SNETAP-FSU regrette que Vire n'ait pas eu son BTSA ACSE.

• Réforme de l'apprentissage

Projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnelle. Promulgation de la loi en octobre. Période de transition 2019-2022. Ainsi en 2019 les CFA en Normandie seront toujours financés par la régional

Avec la réforme une formation peut être montée n'importe où et n'importe quand. Financement au contrat entre 5000 et 7000€ .Hervé Morin dit que 7 centres sur 9 fermeront avec cette réforme. Le SRFD dit l'inverse.

Conclusion : tout le monde est encore dans l'expectative. Les régions et en premier lieu la Normandie est vent debout contre ce projet de réforme.

• Protocole CFA-CFPPA

Mise en place d'une Commission de suivi du protocole CFA-CFPPA : la dernière s'était réunie en 2010 en Basse-Normandie s'appuyant sur une enquête de 2008.

En Haute-Normandie la commission ne s'est jamais réunie. Le SNETAP obtient 3 sièges de titulaires et 3 suppléants sur 5 sièges. La commission devra se réunir à la rentrée.

CHSCTREA du 17 mai 2018

Voici les points marquants du CREA :

d'établissements dans ce domaine?

• Plan RPS de Vire

A Vire la mise en place du plan RPS est à cours de financement, les enseignants se retrouvent à faire des entretiens. Il faut du temps et des compétences.

Commentaire du SNETAP : l'obligation des établissements de mettre en place des plans RPS s'accompagne d'un manque de moyens. C'est un peu la débrouille en local pour trouver du temps, des moyens et des compétences.

• Présentation de Patricia KUNTZ infirmière du ROBILLARD qui siègera en tant qu'experte.

• Formation Lecteur-Scripteur en Basse-Normandie.

13 décembre 2018, formation Lecteur-Scripteur en Basse-Normandie. Peu de changements par rapport à nos revendications (statut, prise en compte du travail invisible). Certains collègues ont reçu des convocations pour être LS aux examens mais sans être formé.

• AESH

AESH (nouveau sigle pour AVS) : Accompagnant Elève en Situation de Handicap.

Actuellement les AESH sont en contrat avec l'établissement avec financement DRAAF.

Contradiction : le handicap est grande cause nationale mais dans les faits peu de moyens.

• Plans RPS

Même si dans certains EPL des plans ont été validés, les conséquences au quotidien sont peu visibles pour les agents. Le but est de ne pas seulement remplir un document mais de sensibiliser les personnels aux RPS. Double langage encore une fois. Pourquoi n'y a-t-il pas de coordination entre les chefs

• Validation des fiches de bonne pratique

Elles sont le produit des groupes de travail issus du CHSCTREA. A cette occasion en large intersyndicale (CGT AGRI, FO AGRICULTURE, CFDT et SNETAP-FSU) nous avons produit 3 fiches qui visent à améliorer nos conditions de travail.

Il faut que ces fiches soit diffusées le plus largement possible, elles sont des basics à intégrer dans les plans RPS des établissements. Ces fiches portent sur l'application de la charte des temps, la conduite de réunion et l'utilisation de la messagerie.

La DRAAF propose de faire un groupe de travail pour améliorer la mise en forme des fiches. De plus elle diffusera le 10 juillet 2018 ces fiches à la réunion des chefs d'établissements.

• Evolution des CHSCTREA

Plusieurs décrets qui devront être opérationnels avant la rentrée 2018. Création dans l'EPL d'une CoCT (commission conditions de travail) qui traitera des conditions de travail des personnels. Cette question est sortie des compétences des CoHS.

Les CHSCTREA obtiennent les attributions d'un vrai CHSCTREA. Ils pourront traiter des cas particuliers d'un établissement. Sauf cas exceptionnel les cas devront avoir été traités en CoCT et/ou CoHS. Les membres des CoCT seront issus du CA. Néanmoins, un agent peut saisir directement la CHS régionale sans passer par l'intermédiaire de la CoCT. Deux droits à retenir: le droit d'alerte et le droit de visite.

Les thèmes traités dans les CHSCTREA ne bougeront pas, c'est une nouvelle compétence qui vient s'ajouter.

Demande du SNETAP d'une formation pour 2019

• Cellule de veille

Elle a été saisie trois fois pendant l'année scolaire. Une formation des membres a été faite en décembre 2017. Bienveillance, respect, pragmatisme sont les trois mamelles de la cellule qui pour l'instant a un bilan positif.

• Baromètre social

Conclusions de l'enquête faite en 2017 auprès des agents du ministère de l'agriculture (MAA).

Commentaire du SNETAP : On peut s'interroger de l'opportunité de cette enquête: coût de l'enquête et conséquences concrètes de cette vaste étude. Le ministère préfère faire appel à un institut de sondage privé que d'interroger les OS qui auraient

probablement fourni une réponse équivalente gratuitement!

• Médecine de prévention

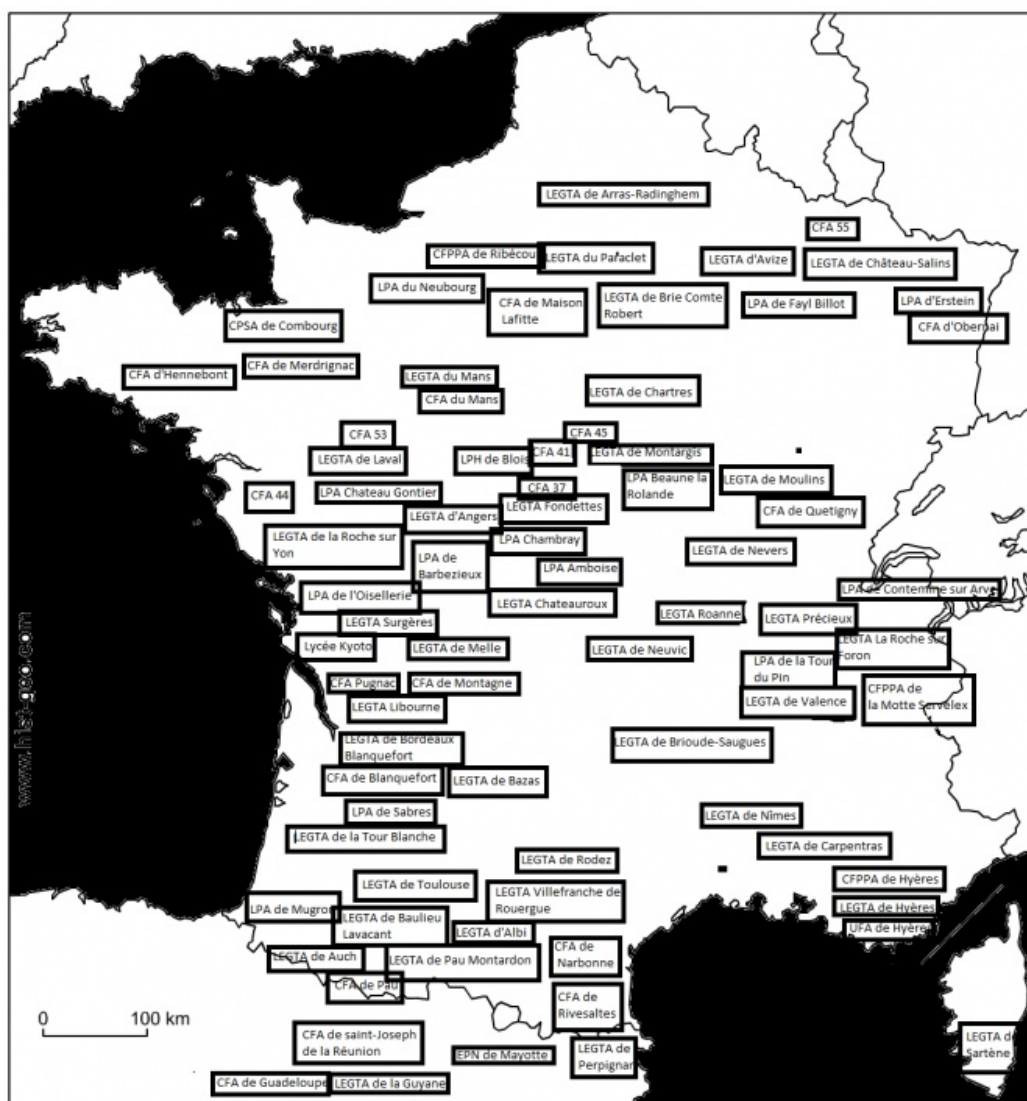
Peu de changement par rapport à la dernière fois: à savoir plus de médecins de prévention. Jusqu'en 2017, les EPL profitaient des médecins de la MSA

Actions syndicales

Le SNETAP-FSU appelle les agent.es à ne pas répondre aux convocations d'examens, et éventuellement en le faisant savoir par avance à l'administration régionale, organisatrice des examens.

L'objectif est bien d'amener le cabinet du ministre et la DGER à ouvrir de véritables négociations alors que jusqu'à maintenant la DGER s'est contentée de suivre la «marche» des réformes, à les accompagner en taisant les conséquences pour les personnels.

Pour plus d'infos n'hésitez pas à contacter le co-secrétariat NORMANDIE ou <http://www.snetap-fsu.fr/Une-action-qui-s-etend-plus-de-70-centres-concernes.html>





Le SNETAP-FSU en Normandie

Le Secrétariat Régional est chargé d'assurer une cohérence régionale dans la politique du SNETAP-FSU,

il participe aux Instances Régionales et Nationales.

Il réunit 2 à 3 fois par an un Conseil Syndical Régional destiné à dresser un bilan des problèmes rencontrés dans les établissements.

Co-Secrétariat : Anne LE QUERE (anne.le-quere@educagri.fr) et Franck-Olivier PAUVERT (franck-olivier.pauvert@educagri.fr)

Secrétaires adjoints : Nicolas LE BORGNE (nicolas.le-borgne@educagri.fr), Thierry RAYNAL (thierry.raynal@educagri.fr), Marie PAVY (marie.pavy@educagri.fr), Marie BUNEL (marie.bunel@educagri.fr)

Trésorier : Thierry RAYNAL

Trésorier-adjoint : Laurent PERRIER

Secrétaire du CHSCTREA et responsable de la cellule de veille et d'alerte contre les risques psycho-sociaux : Anne LE QUERE

Thierry RAYNAL est également membre de la CAP des PCEA

EAP MALTRAITÉ...



**...CONVOICATIONS
REFUSÉES!**



Aidez nous à défendre vos droits et à les faire respecter. Rejoignez-nous en adhérant au SNETAP-FSU ou connectezvous sur le site du SNETA à l'adresse suivante : <http://www.snetap-fsu.fr/>

**un syndicalisme de terrain
au quotidien**

**AIDEZ-NOUS
à VOUS aider**
Adhérez au SNETA-FSU